MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Service du Commissariat des Armées
Plate-forme Commissariat Ouest (Rennes)
Division Achats Publics
Bureau Achats Fournitures et Services

PLATE-FORME COMMISSARIAT OUEST
Quartier Foch - BP 22
35998 RENNES CEDEX 9

MARCHÉ MULTISERVICES

Objet de l'accord-cadre :

Gestion et exécution de multiservices au profit du Groupement de Soutien Commissariat de Bourges (GSC BRG).

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES SPECIFIQUES

CCTPS

Poste 10

Gestion et entretien d'effets de couchage au profit de l'IGESA

Suivi des modifications

Version	Document	Date	Nature des modifications

Nota : les modifications sont marquées en marge droite.

SOMMAIRE

1. OBJET - NATURE ET ÉTENDUE DES PRESTATIONS 4
1.1. Objet 4
1.2. Nature et étendue des prestations 4
2. DÉFINITION DES PRESTATIONS 4
2.1. Prestations forfaitaires 4
2.1.1. Blanchissage et/ou nettoyage des effets de couchage, de toilette et de literie 4
2.1.2. Gestion des stocks 4
2.1.3. Rideaux de douche des 2 chambres PMR 4
2.2. Prestations hors forfait 5
3. EXIGENCES OPÉRATIONNELLES 5
3.1. Blanchissage et/ou nettoyage des effets de couchage, de toilette et de literie 5
3.2. Gestion des stocks 5
4. VOLUME DE LA PRESTATION 5
5. CONTRAINTES SPÉCIFIQUES 5
6. REPORTING 5
7. ANNEXES 5
Annexe 1 : Détail des différents paquetages 6
Annexe 2 : Volumétrie des prestations forfaitaires 7
Annexe 3 : Inventaire de la lingerie 8

1. OBJET - NATURE ET ÉTENDUE DES PRESTATIONS

1.1. Objet

Le présent CCTPS présente les dispositions spécifiques du poste 10 : Gestion et entretien d'effets de couchage au profit de l'IGESA.

1.2. Nature et étendue des prestations

Le Titulaire assure pour le compte du Bénéficiaire « Résidence relais IGESA », situé dans le bâtiment 019 et qui comprend 133 chambres, les prestations suivantes :

- le blanchissage et/ou nettoyage des effets de couchage, de toilette et de literie,
- la gestion du stock d'effets de couchage, de toilette et de literie,
- le changement de rideaux de douche.

2. DÉFINITION DES PRESTATIONS

2.1. Prestations forfaitaires

Les prestations forfaitaires font l'objet d'un bon de commande sur la base des prix forfaitaires.

2.1.1. Blanchissage et/ou nettoyage des effets de couchage, de toilette et de literie

Le Titulaire entretien les différents paquetages détaillés en annexe 1 au présent CCTPS.

La volumétrie des prestations forfaitaires est détaillée en annexe 2 au présent CCTPS.

La prestation comprend :

- la mise à disposition des réceptacles nécessaires à la collecte du linge sale,
- la collecte du linge sale dans les chambres,
- l'acheminement du linge sale à la lingerie du bâtiment 019,
- le comptage du linge sale au départ,
- la transmission du linge sale pour le lavage,
- le blanchissage et/ou le nettoyage à sec et le repassage du linge,
- la réception du linge propre,
- le comptage du linge propre à l'arrivée,
- la remise en place du linge propre dans les locaux de lingerie mis à disposition.

2.1.2. Gestion des stocks

Le Titulaire prend en charge :

- le stockage du linge (sale et propre) détaillée en annexe 3 au présent CCTPS.

- la gestion des stocks sous format dématérialisé de façon à pouvoir justifier en permanence au Bénéficiaire la localisation de l'ensemble des effets.

- le marquage de chacun des effets permettant d'identifier le mois et l'année de sa mise en place.

2.1.3. Rideaux de douche des 2 chambres PMR

A la demande du Bénéficiaire, le Titulaire fournit et change à chaque période du marché les rideaux de douche des 2 chambres pour personne à mobilité réduite.

2.2. Prestations hors forfait

Les prestations hors forfait font l'objet d'un bon de commande sur la base du bordereau de prix unitaires (BPU) ou sur devis du Titulaire.

Les prestations listées au BPU correspondent à des besoins complémentaires au forfait le cas échéant.

3. EXIGENCES OPÉRATIONNELLES

3.1. Blanchissage et/ou nettoyage des effets de couchage, de toilette et de literie

Les sous-taies sont nettoyées 1 fois par mois.

Le linge propre est mis à disposition des employé(e)s de ménage au plus tard à 09h00.

Tout le linge de lit est mis à l'endroit.

Le Titulaire veille à ce que les effets retournés sales ou abimés de la blanchisserie soient répertoriés et fassent l'objet d'un traitement particulier de sa part :

- un retour pour un nouveau nettoyage du linge sale,
- un remplacement du linge abimé.

Le Titulaire fournit :

- un plan d'action détaillé si non-conformité répétitive pour une même problématique.
- à minima 1 fois par an un inventaire détaillé des effets, précisant l'état de vétusté et les renouvellements à prévoir par le Bénéficiaire.

3.2. Gestion des stocks

Le Titulaire veille quotidiennement à ce que l'inventaire du linge soit complet, propre et en bon état d'utilisation.

Le Titulaire signale systématiquement au Bénéficiaire les écarts d'inventaire constatés et met tout en œuvre pour y remédier.

4. VOLUME DE LA PRESTATION

La volumétrie des prestations forfaitaires est détaillée en annexe 2 au présent CCTPS.

5. CONTRAINTES SPÉCIFIQUES

Néant

6. REPORTING

Le Titulaire présente lors des réunions mensuelles d'activités (RMA) le reporting suivant :

- le volume des effets traités en blanchisserie.
- un état des non conformités du linge après traitement en blanchisserie.

7. ANNEXES

Annexe 1 : Détail des différents paquetages

Annexe 2 : Volumétrie des prestations forfaitaires

Annexe 3 : Inventaire de la lingerie

Annexe 1 : Détail des différents paquetages

Paquetage « Couchages » :

- 1 drap housse,
- 1 housse de couette,
- 1 taie d'oreiller (2 taies pour les chambres lit double).

Paquetage « Effets de toilette » :

- 1 drap de bain,
- 1 serviette de toilette,
- 1 tapis de bain (y compris dans les chambres sans sanitaire).

Paquetage « Couvertures »

- 1 couverture (à disposition du client dans l'armoire de chaque chambre sous housse plastique protectrice).

Paquetage « Literie » :

- 1 alèse,
- 1 oreiller (2 oreillers pour les chambres lit double).
- 1 sous-taie (2 sous-taies pour les chambres lit double).

Paquetage « Couettes »

- 1 couette.

Annexe 2 : Volumétrie des prestations forfaitaires

Paquetages	Composition	Programme de nettoyage	Activité Mensuelle (moyenne sur 12 mois)	Activité Mensuelle (moyenne sur 5 mois de la période hivernale)	Activité Trimestrielle	Activité Semestrielle (Janvier : 135) (Juillet : 135)	Activité Annuelle (Septembre)	Total de l'Activité Annuelle
« Couchages »	1 drap housse 1 housse de couette 1 taie d'oreiller (2 taies d'oreiller pour les chambres lit double)	« 10 et 11 » Cf. Art.2.2.2.3. du CCTPS P2	**375**	/	/	/	/	**4 500**
« Effets de toilette »	1 drap de bain 1 serviette de toilette 1 tapis de bain (y compris pour les chambres sans sanitaire).	« 10 et 11 » Cf. Art.2.2.2.3. du CCTPS P2	**375**	/	/	/	/	**4 500**
« Couvertures »	1 couverture (si utilisation par l'occupant)	« 10 » Cf. Art.2.2.2.3. du CCTPS P2	/	**80**	/	/	**140**	**540**
« Literie »	1 alèse	Non lié à un programme de nettoyage	/	/	**140**	/	/	**560**
	1 oreiller (2 oreillers pour les chambres lit double)		/	/	**150**	/	/	**600**
	1 sous-taie (2 sous-taies pour les chambres lit double)		**150**	/	/	/	/	**1 500**
« Couettes »	1 couette.	Non lié à un programme de nettoyage	/	/	/	**135**	/	**270**

Annexe 3 : Inventaire de la lingerie

Cet inventaire comprend les effets mis en place dans les chambres, au blanchissage et dans le stock lingerie :

Petit Drap housse pour lit de 90	Grand Drap housse pour lit de 140	Petite Housse de couette 140/200 pour lit de 90	Grande Housse de couette 220 pour lit de 140	Taie d'oreiller	Drap de bain	Petites serviettes	Tapis de bain
500	**120**	**500**	**80**	**550**	**500**	**500**	**500**

Sous-Taie	Oreiller	Alèse pour lit de 140	Alèse pour lit de 90	Petite Couette pour lit de 90	Grande Couette pour lit de 140	Couverture pour lit de 90	Couverture pour lit de 140
280	**300**	**30**	**250**	**240**	**30**	**160**	**40**